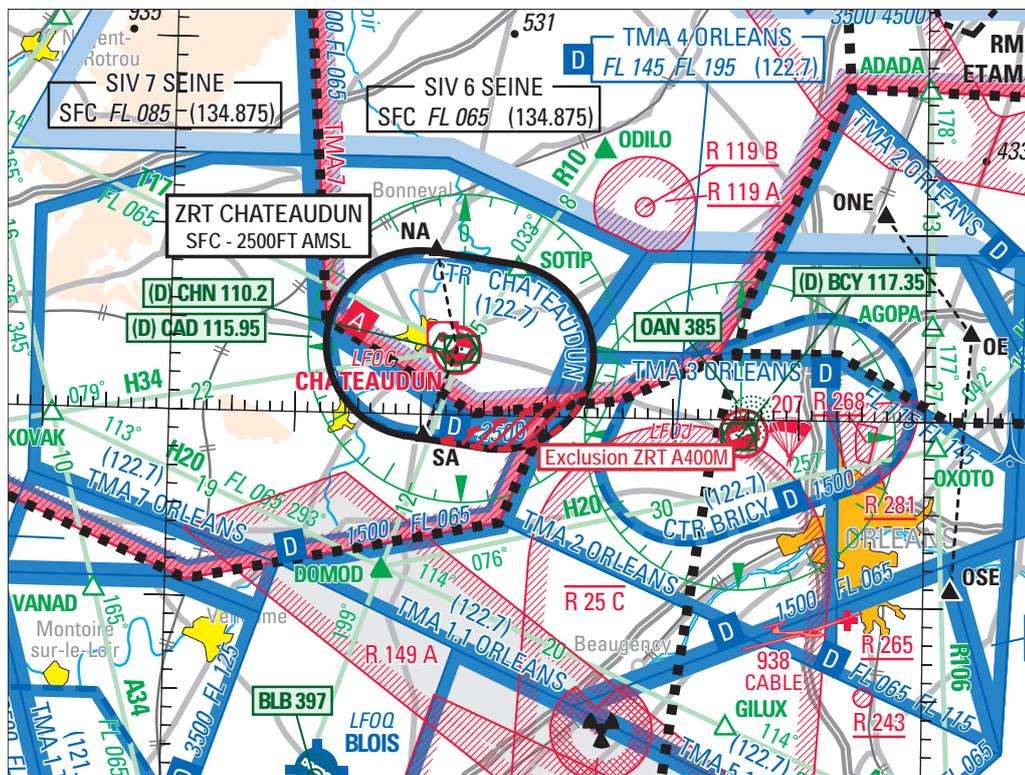


**Objet** : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) sur l'aérodrome de Châteaudun (LFOC)  
**En vigueur** : Du 30 mai au 06 novembre 2019

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Châteaudun LFOC

Ce SUP AIP annule et remplace le SUP AIP 071/19 (à compter du 30 mai 2019)



Extrait carte SIA au 1 / 1 000 000 « France Nord » édition 1 - 2019

**ACTIVITÉ**

Décollages ou atterrissages d'aéronefs en CAM en provenance ou à destination de LFOC

**DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ**

ZRT activable :  
du LUN au JEU : 0700-1600 sauf jours fériés (été : - 1 HR)  
le VEN : 0700-1500 sauf jours fériés (été : - 1 HR)  
- Activation annoncée par NOTAM avec un préavis minimum de 48 heures.  
- Activité réelle annoncée avec un préavis de 15 minutes.

**INFORMATION DES USAGERS**

Activité réelle connue de :  
Orléans Bricy APP/TWR : 122.700 MHz / 124.800 MHz  
Châteaudun TWR : 125.625 MHz  
Seine INFO : 134.875 MHz / 118.050 MHz

**GESTIONNAIRE**

ESCA (Escadron des Services de la Circulation Aérienne) d'Orléans-Bricy

**STATUT**

La ZRT, lorsqu'elle est active, se substitue aux portions des espaces aériens avec lesquels elle interfère

**CONDITIONS DE PENETRATION**

CAG / CAM : contournement obligatoire, sauf ACFT suivants qui devront se conformer aux instructions de Bricy APP :  
a) ACFT en CAM en provenance ou à destination de LFOC,  
b) ACFT en CAM en transit,  
c) ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission est incompatible avec le contournement.

## SERVICES RENDUS

ACFT en CAM : contrôle, information de vol, alerte  
ACFT en CAG : information de vol et alerte.

## LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales et verticales identiques à celle de la CTR Châteaudun, cf. AIP France AD 2.  
À l'exclusion de la partie interférente avec la "ZRT A400M" lorsqu'elle est active. cf. Sup AIP 072/19.

## DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Pendant les périodes d'activité :  
◆ Activités de PJE NR 251 (parachutage) et AEM NR 8240 suspendues  
◆ Itinéraire de transit VFR jour en CTR Châteaudun : SA - CAD inutilisable (dans les deux sens)  
◆ Point de report VFR SE de Châteaudun LFOC inutilisable

## ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'activation de la ZRT :

Chef Contrôleur de l'ESCA d'Orléans-Bricy :  
Téléphone : 02.38.42.66.00 poste 26400

Pendant l'activation de la ZRT :

Chef de Quart de l'ESCA d'Orléans-Bricy :  
Téléphone : 02.38.42.66.45